

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 7 avril 2020 à 19 h 50, sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

### Présences par vidéoconférence :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents par vidéoconférence :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le directeur général adjoint M. Marco Pilon et la greffière adjointe M<sup>me</sup> Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

La greffière adjointe informe les élus qu'elle a reçu de chacun des conseillers une renonciation à l'avis de convocation prévu à la Loi pour la tenue de la séance extraordinaire.

### **20-04-292 Adoption de l'ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 7 avril 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Demande de subvention / Fédération canadienne des municipalités / Programme de gestion des actifs municipaux / Autorisation de signature / Modification de la résolution 19-03-268
3. Lettre d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion – CSN / Autorisation de signature
4. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

### **20-04-293 Demande de subvention / Fédération canadienne des municipalités / Programme de gestion des actifs municipaux / Autorisation de signature / Modification de la résolution 19-03-268**

CONSIDÉRANT la résolution 19-03-268 autorisant le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire et le directeur du Service des travaux publics à déposer une demande auprès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour la présentation et la gestion du projet intitulé « Inventaire des actifs immobiliers de la Ville de Vaudreuil-Dorion »;

CONSIDÉRANT que la Ville s'est engagé à assumer sa part des coûts pour un montant ne dépassant pas 12 000 \$;

CONSIDÉRANT la correspondance de la FCM en date du 7 avril 2020 à l'effet d'augmenter la participation financière de la Ville;

CONSIDÉRANT la réorganisation du Service du développement et de l'aménagement du territoire;

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la résolution 19-03-268 soit modifiée de la manière suivante :

- dans le premier dispositif, l'expression « le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire et le directeur du Service des travaux publics », est remplacée par « la directrice du Service du génie et de l'environnement et le directeur général »;
- dans le troisième dispositif, le montant « 12 000 \$ » est remplacé par « 12 400\$ »;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-04-294 Lettre d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion – CSN / Autorisation de signature**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise le maire, le directeur général, le directeur du Service des travaux publics, le directeur du Service des eaux ainsi que la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion – CSN, dans le cadre de modifications apportées aux horaires de travail et aux dispositions de la convention collective concernant le temps supplémentaire.

« ADOPTÉE »

**20-04-295 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 56 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Mélissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe